

Définitions

Égalité, Équité, Tolérance
(In)égalité des chances,
Différence, Diversité,
Complémentarité...

02/09/2019

ISABELLE COLLET - UNIGE

3

La loi cantonale sur l'Instruction publique

Art. 10 : Finalités de l'école

- e) de rendre chaque élève progressivement conscient de son appartenance au monde qui l'entoure, en éveillant en lui le respect d'autrui, **la tolérance à la différence**, l'esprit de solidarité et de coopération et l'attachement aux objectifs du développement durable;
- f) de tendre à corriger les **inégalités de chance de réussite scolaire des élèves** dès les premières années de l'école.

Art. 12 : Égalité

- Le département [de l'Instruction publique] sensibilise à **l'égalité entre filles et garçons** et la promeut, notamment en matière d'information et d'orientation scolaires et professionnelles.

Art. 106 Enseignement de base dans les domaines de la musique, de la rythmique Jaques-Dalcroze, de la danse et du théâtre

- Cette dernière a pour mission de piloter et de coordonner la réalisation d'une palette d'enseignements de base répondant aux exigences de qualité, de **diversité, de complémentarité, d'équité** et de continuité. Dans ce cadre, elle veille à corriger les **inégalités de chance** de réussite dans les 4 domaines considérés

02/09/2019

ISABELLE COLLET - UNIGE

4

Tolérance...

Larousse

- Attitude de quelqu'un qui **admet** chez les autres des manières de penser et de vivre différentes des siennes propres.
- Attitude de quelqu'un qui fait preuve **d'indulgence** à l'égard de ceux à qui il a affaire.
- Aptitude de quelqu'un à supporter les effets d'un agent extérieur, en particulier **agressif** ou **nuisible**.

CNRTL (CNRS – Ortholanguage)

- Fait de tolérer quelque chose, **d'admettre** avec une certaine passivité, avec **condescendance** parfois, ce que l'on aurait le **pouvoir** d'interdire, le droit d'empêcher.
- État d'esprit de quelqu'un ouvert à autrui et **admettant** des manières de penser et d'agir différentes des siennes

PER

L'un des quatre principes fondateurs de l'école romande :

- « le principe de **l'égalité** et de **l'équité**, assurant à chaque élève les possibilités et moyens de formation correspondant à ses besoins »

Définition : Équité

- « Contrairement à **l'égalité** (dans son acception la plus large) qui tend à considérer que toute loi est valable pour tous indépendamment de ses caractéristiques, le principe **d'équité** permet de corriger les **inégalités** que subissent des personnes ou des groupes défavorisés. Dans le cadre scolaire, c'est par les **situations d'iniquité repérées dans les interactions des élèves** qu'un travail sur **l'équité** se doit d'être entrepris, notamment lié au **genre**. »

Formation générale

- FG 33 — Construire un ou des projets personnels à visée scolaire et/ou professionnelle... « [...]Permettre la distinction des **stéréotypes** par rapport aux **professions** et leurs implications dans la vie quotidienne, ainsi que par rapport aux **genres** »
- FG 35 — Reconnaître l'altérité et la situer dans son contexte culturel, historique et social... », par exemple : Réflexion sur le droit à la différence (**opinion, genre, religion, âge, physique, handicap...**)

Approche essentialiste / différentialiste

- des natures féminine et masculine différentes (ou des différences qui étaient peut-être à l'origine socialement construites mais qui sont devenues irréductibles entre femmes et hommes)
- valoriser les caractéristiques associées à la féminité (grâce, élégance, douceur, sens artistique, intuition) face à des caractéristiques associées à la masculinité (puissance, goût pour la compétition, agressivité, rationalité, relation aux objets, recherche d'un pouvoir sur la nature et les personnes ...)

02/09/2019

ISABELLE COLLET - UNIGE

7

Mesures différentialistes :
Tout repeindre en rose



8

9/2/19

ISABELLE COLLET - UNIGE

AVANTAGES / INCONVÉNIENTS

- 
 Ces activités peuvent rencontrer beaucoup de succès
- 
 Une pratique « pour les filles » vs une pratique universelle : une pratique spécifique, qui serait la pratique-pour-filles, moins générale, plus facile et de moindre valeur
- 
 Convoquer les stéréotypes féminins pour les connecter au savoir a pour conséquence d'activer la **menace du stéréotype** au moment même où on souhaite le contrer

Mesures d'équité

Recensement de **manques** du côté des filles et des femmes (manque de confiance en elles, d'aptitudes, de connaissances du domaine...) qui les amèneraient à l'échec

Mise en place de mesure d'équité (souvent sous forme d'éducation à...)

- Manifestations mettant les femmes ou les filles en valeur
- Mise en évidence de Role models
- Formations / actions de sensibilisation non mixtes, etc.
- Subsidés spécifiques...



<http://www.elargisteshorizons.ch>

02/09/2019 ISABELLE COLLET - UNIGE 10

La lutte contre les stéréotypes

Savoir que les stéréotypes ne sont pas fondés en nature est un prérequis aux actions « égalité »

Être conscient-e de l'existence d'un stéréotype n'annule pas sa menace

Dilue les responsabilités en les distribuant à tous les individus : tout le monde a des stéréotypes et est responsable de leur propagation (Autoaccusation)

Présente les stéréotypes comme un héritage d'un passé inégalitaire dont on doit se débarrasser → donne alors à croire à une naturalité inéluctable du progrès : le présent occidental serait le moment et le lieu le plus égalitaire, oubliant les oscillations historiques et géographiques de l'égalité dans rapports sociaux de sexe.

Les stéréotypes ne sont pas la cause des inégalités, mais en sont la conséquence, ce ne sont que les sous-produits d'un système inégalitaire. Se contenter de lutter contre les stéréotypes est donc sans fin (mais pas inutile)

02/09/2019

ISABELLE COLLET - UNIGE

11

Egalité des chances



Equité



Egalité



Inclusion ?

12

Approche systémique

Changer l'institution pour changer sa population (et non changer la population en espérant qu'elle s'adapte à l'institution)

Une mesure unique ne peut pas être efficace. Seule la remise en cause de ce qui produit ce système a un pouvoir de transformation vers une société plus égalitaire

Mettre l'accent uniquement sur la responsabilité des enseignant-es est trompeur. C'est aussi une façon de déresponsabiliser l'institution

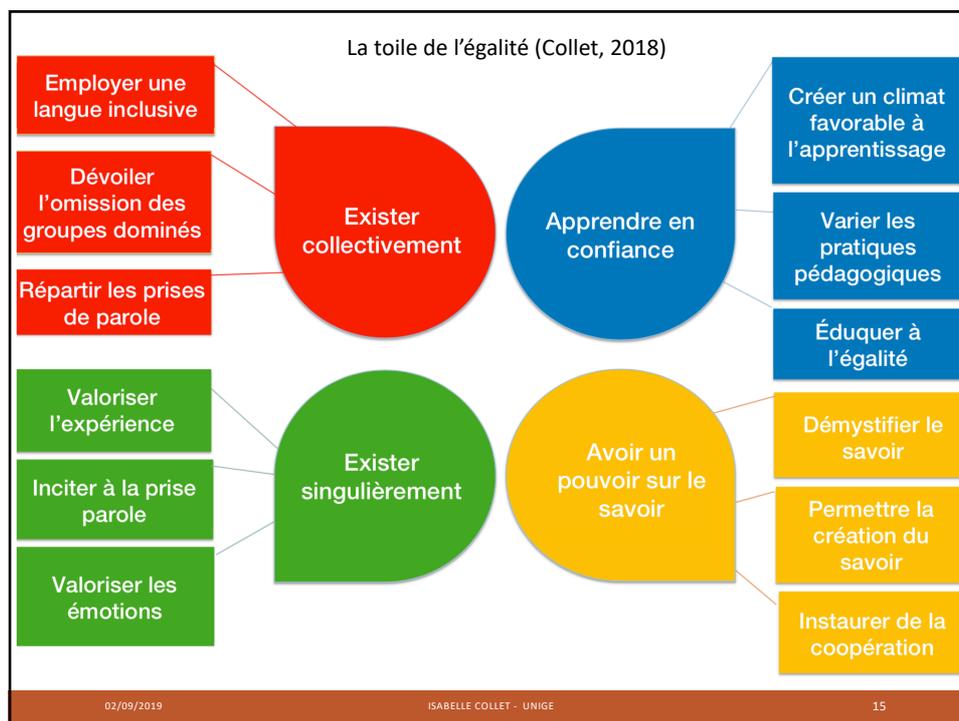
La pédagogie féministe : une pédagogie critique d'émancipation

« Freire reste sans doute l'un des personnages les plus appréciés par les chercheuses féministes en éducation des adultes, parce qu'associé à l'éducation populaire destinée à développer la critique de la part de groupes discriminés en vue d'une libération et d'une émancipation. » (Ollagnier, 2010, p.18)

L'expérience demeure le principe fondamental de la pédagogie à partir duquel doivent se construire les contenus et les méthodes d'enseignement féministe

Constat de la nature genrée de l'expérience humaine

Reboul (1971) : « toute éducation dépend d'une option politique [...] et l'éducation elle-même n'est pas "neutre" » (p.79). A partir de la pédagogie féministe, tous les rapports sociaux (de classe, de sexe, de handicap, de « race » peuvent être interrogés)



Limites et paradoxes

C'est une pratique intégrée de l'égalité dans toutes les dimensions de l'enseignement. Ce sont des savoirs d'expérience et des gestes pédagogiques dans le quotidien de la classe...

Former les étudiant-es dans une démarche de pédagogie critique, pour qu'à leur tour, elles et ils enseignent de cette manière à leurs élèves... sachant que la critique s'arrête au moment où l'université les évalue

Ils et elles devront œuvrer pour l'égalité dans cette même institution qui produit de manière structurelle des inégalités

Le plus souvent, elle et ils mettent en place une Pédagogie féministe égalitaire qui « ne revendique pas de changement radical, ne remet pas en cause la structure sociale ni la structure scolaire » (Solar, 1992, p.270)

Collet, I. (2017). Comprendre l'éducation au prisme du genre, Théories, questionnements, débats, 3^e ed. Genève : Edition des sciences de l'éducation de l'université de Genève

Collet, I. (2018). Dépasser les éducations à : vers une pédagogie de l'égalité en formation initiale d'enseignant-es. *Recherches féministes* 31(1), 179-199.

"L'école de l'égalité" : 266 pages d'activités pour une pédagogie égalitaire entre filles et garçons avec les élèves de 4 à 8 ans (et les autres suivent...)

Egalite.ch

